

Facture

N° de facture FC24-19986



Solde exigible

1.270,80€

Date de facture : 04 sept. 2024
Conditions : Net 30
Date d'échéance : 04 oct. 2024
Commande n° : Pour le Compte de LILLY
France / BC-205634

Facturer à
REDUCIO
5 Rue du Talus
67400 Illkirch Graffenstadt
France
N° TVA FR 90 750635690

#	Articles & Description	Quantité	P.U.	Montant
1	A360-TEAMS Ajout d'abonnement Articulate 360 Teams Solution SaaS comprenant l'accès aux applications et services suivants : - Storyline 360 - Studio 360 - Rise 360 - Content Library - Articulate Review - Peek - Replay 360 - Articulate Live Déployez rapidement des formations à l'intérieur ou à l'extérieur de votre organisation. Le forfait Reach 360 Starter est inclus dans chaque abonnement Articulate 360 Teams et peut accueillir 300 apprenants actifs par an. Si vous avez plus de 300 apprenants actifs, vous pouvez vous abonner à Reach 360 Pro. Contactez-nous pour trouver le forfait qui vous convient. - Support Technique (langue anglaise et française) par email délivré par DistriSoft (jours ouvrés). Client final : Lilly France Administrateur : Lorena Palos Email : lorena.palos@lilly.com Abonnement rattaché à la souscription ART-1462249 et mis en place du 3 septembre 2024 au 30 mai 2025.	1,00	1.059,00	1.059,00
Sous-total				1.059,00
TVA (20%)				211,80
Total				1.270,80€

Règlement en ligne en cliquant sur ce logo



COORDONNÉES BANCAIRES DOMICILIATION : BPVF TRIEL SUR SEINE IBAN : FR76 1870 7001 1008 5210 0173 859 - BIC (Bank Identification Code) : CCBPFRPPVER

Distrisoft - Immeuble Mayenne 5, rue Papiou de la Verrie
49000 Angers - Tél. : +33244872330

SIRET : 43905523700036 - APE : 4651Z - SAS au Capital de 50,000 € - TVA Intra : FR07439055237

Conditions d'utilisation

Sauf accord préalable, le règlement s'effectue à la commande (pas d'escompte pour règlement au comptant).

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980). Taux des pénalités de retard de paiement : 14% - Indemnité forfaitaire de recouvrement : 40 €

FORMATION : déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52 49 02880 49 auprès du Préfet de Région de la Loire.